

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1827 - 8 août 2003 - prix : 1 €

**ENCORE MOINS  
/  
DE DÉFENSE**

**CONTRE LES**

**« PATRONS-VOYOUS »**

p. 3

**Le  
chômage  
s'aggrave**

p. 6

**ALSTOM  
Raffarin  
au secours  
des banques**

p. 2

**Laïcité, religion et  
oppression des femmes**

p. 8-9



## Leur société

- p. 4 ■ Budget 2004 : Des cadeaux aux riches
- Paimpol : Fin de la maternité
- p. 5 ■ Incendies de forêts et irresponsabilité de l'État
- Le scandale des prisons continue
- p. 8 ■ Laïcité, religion et oppression des femmes
- p. 9 ■ Marie Trintignant

## Tribune

- p. 4 ■ Israël : La politique d'austérité contestée

## Dans les entreprises

- p. 6 ■ L'aggravation du chômage.
- RKW-Saint-Frères : Patrons licenciés
- Aube : Licenciements dans le textile
- PARE : Un bilan négatif pour les chômeurs
- p. 7 ■ France Télécom : Un projet qui prépare la voie à une éventuelle privatisation complète
- Profits privés, dépenses publiques
- Banques : Profits en hausse
- p. 8 ■ SNCF ligne D : Victoire de la grève des nettoyeurs de la Brenne
- Ministère du Travail : Picou a encore frappé
- Faux étiquetage... mais vrais profits

## Dans le monde

- p. 10 ■ Afghanistan : Les exactions des chefs de guerre
- Guantanamo : La loi du plus fort
- Tchad : Profits pour les compagnies pétrolières, misère pour les populations
- p. 11 ■ Libéria : Vers la fin de la guerre civile ? Rien n'est moins sûr
- Irak : Les inquiétudes des dirigeants américains

## Caravanes de Lutte Ouvrière

- p. 12 ■

# Alstom

## RAFFARIN AU SECOURS DES BANQUES

Le gouvernement vient de se porter au secours du groupe Alstom qui est, depuis des mois, au bord de la faillite.

La presse ironise sur le fait que cette décision est prise par un gouvernement de droite, champion du libéralisme économique et qui récuse, en parole, toute intervention de l'État dans l'économie.

Pourtant, intervenir dans l'économie, l'État le fait en permanence. Qu'est-ce d'autre lorsqu'il baisse les charges sociales patronales ou lorsqu'il commande des avions à Dassault, ou des missiles à Matra, ou encore des moteurs pour les TGV ou des turbines pour les centrales atomiques et les barages de l'EDF à l'Alstom ?

Cette intervention se fait, évidemment, à sens unique ! Toujours au service des capitalistes et des riches et jamais pour les salariés et les plus démunis.

Les milliards d'achats que l'État a faits à l'Alstom n'ont pas disparu pour tout le monde. Ils ont contribué à ce que, par le passé, les banques qui en sont actionnaires ainsi que, par leur intermédiaire, un certain nombre de capitalistes, empochent des milliards. Les contribuables ont déjà largement payé pour cette entreprise. Et ils continueront à le faire.

À cela s'ajoutent des opérations que les spécialistes qualifient, mais après coup, de douteuses et qu'ils appellent des erreurs de gestion. Comme le rachat par Alstom d'un concurrent, le groupe helvético-suédois ABB, dans le but de devenir le leader mondial des turbines pour navires et centrales nucléaires. On nous apprend

que les turbines d'ABB n'étaient pas opérationnelles. Cela n'a pas empêché le PDG du groupe de l'époque, responsable de cette opération catastrophique, de bénéficier d'une prime de départ de 5 millions d'euros. Les salariés, eux, sont sanctionnés, voire licenciés sans indemnité pour des fautes bien moins graves.

Bilan, le groupe se retrouve avec 5 milliards d'euros de dettes, ce qui représente plus de la moitié du « trou » de la Sécurité sociale (8 milliards d'euros. Ce trou qui sert de prétexte à la réduction de l'accès aux soins !)

Et la situation d'Alstom

n'est pas exceptionnelle. Elle est celle de France Télécom et de quelques autres, dont on ne parle pas encore. Cumulées, les pertes en question dépasseront largement et les besoins de la Sécurité sociale et ceux des caisses de retraite.

Mais lorsque la loi du marché, aggravée par des décisions de « responsables » qui ne le sont guère, aboutit à des déficits proportionnellement bien plus graves, le gouvernement joue les secouristes, sans hésitation, sans même faire des leçons de morale aux responsables de cette situation.

On prétend qu'en sauvant un des « bijoux » de notre éco-

nomie, on sauverait du même coup les emplois. Cet alibi, utilisé à chaque fois, est mensonger.

Des emplois, Alstom en a déjà supprimé des milliers et il va malheureusement continuer à le faire bien plus encore pour « rétablir la situation ».

En effet, si le gouvernement se porte au secours des banques actionnaires de l'Alstom et de celles qui ont prêté les fonds à ce groupe – on se demande pourquoi – il se moque totalement du sort des salariés. Car, pour eux, il n'y aura rien.

J.-P.V.



Manifestation contre les licenciements du 18 février 2003.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 4 août 2003

# ENCORE MOINS DE DÉFENSE CONTRE LES « PATRONS VOYOUS »

■ *Le Journal officiel* a publié le 27 juillet un décret réduisant de moitié le maximum des indemnités versées par « la Garantie de salaires » (alimentée par une cotisation patronale de 0,35 % des salaires) pour les travailleurs des entreprises en faillite ou en liquidation judiciaire. C'est une mesure que le Medef réclamait depuis longtemps. Elle touchera surtout les cadres (et les salariés qui avaient une longue ancienneté dans l'entreprise). Mais elle n'en est pas moins scandaleuse, car une fois de plus le gouvernement montre qu'il est aux ordres du patronat.

Cette décision intervient dans un contexte où le nombre de chômeurs a encore augmenté de 25 900 en juin, et est officiellement de 2 404 200. C'est dû aux plans dits « sociaux » qui se succèdent sans cesse, mais aussi au nombre croissant de « licenciements pour motif personnel », dont le quotidien économique *Les Echos*, que personne ne saurait taxer de pro-ouvrier, titrait le 29 juillet qu'ils étaient « érigés en outil de management », c'est-à-dire de gestion des intérêts financiers des entreprises.

Non seulement le gouvernement ne fait rien pour s'opposer à ces vagues de licenciements, mais il vient même de décider de prendre en charge 50 % du coût des études demandées par les entreprises pour la conception des plans de licenciements. Autrement dit, les patrons qui voudront préparer des licenciements

pourront faire payer les études préparatoires pour moitié par l'État !

On se souvient qu'après la fermeture de Metaleurop, Chirac avait condamné les « patrons voyous », qui disparaissaient sans crier gare et sans verser à leurs salariés, condamnés au chômage, la moindre indemnité. Eh bien, les décisions que prennent Chirac et Raffarin montrent ce qu'il faut penser de leur prétendue indignation.

C'est toujours le même raisonnement qu'on nous sert : ce qui serait bon pour les entreprises (c'est-à-dire pour le patronat) serait bon pour la société tout entière. C'est au nom de « l'intérêt général » que le Conseil constitutionnel vient ainsi d'entériner la baisse de l'impôt sur la fortune. Mais quand des salariés perdent leur emploi, ils perdent bien plus qu'un patron qui ferme son entreprise, même quand celui-ci a vraiment fait faillite. Car si dans ce cas les détenteurs de capitaux perdent ce qu'ils ont investi (et qui a déjà bien souvent été plusieurs fois amorti), ils gardent leur fortune personnelle, leur villa, leur yacht, leurs comptes en banque personnels, alors que pour bien des salariés, se retrouver au chômage, c'est devoir renoncer à la petite maison ou à l'appartement, à la voiture, pour lesquels on s'était lourdement endetté.

Et la plupart du temps, ce n'est pas la mauvaise marche des affaires, mais la recherche d'un taux de profit encore plus important, qui explique

licenciements et restructurations.

Seulement tout cela se décide dans le secret des conseils d'administration, sans que les travailleurs aient les moyens de savoir le pourquoi et le comment des choses. C'est pourquoi, il est nécessaire d'imposer, avec l'interdiction des licenciements collectifs, la suppression des secrets bancaire, industriel et commercial, et le libre accès des travailleurs à la comptabilité des entreprises, afin que chacun puisse savoir où va l'argent, à qui profitent les richesses produites. Sans ce contrôle des travailleurs sur la marche de leur entreprise, il n'y a d'ailleurs pas de démocratie possible.

Alors bien sûr, il ne faut pas compter sur le gouvernement, qui ne songe qu'à faire plaisir au baron Seillière et au grand patronat, pour prendre de lui-même de telles mesures. Pas plus que sur une nouvelle mouture de la « gauche plurielle », qui a largement démontré dans le passé qu'elle n'avait pas d'autre politique économique que la droite. Mais les travailleurs, qui représentent le nombre, et sans qui rien ne fonctionnerait dans le pays, pour peu qu'ils prennent conscience de leur force, ont la possibilité d'imposer ces mesures. C'est en tout cas la seule voie à suivre pour ne pas être systématiquement sacrifiés au nom de l'intérêt général... du capital.

Arlette LAGUILLER

## Les intermittents du spectacle TOUJOURS NON À LA RÉFORME QUI ACCROÎT LEUR PRÉCARITÉ

L'aval donné par le Conseil supérieur de l'emploi à l'accord sur la réforme du régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle, signé le 26 juin dernier entre le Medef et trois syndicats minoritaires, a été à nouveau l'occasion de diverses actions les 4 et 5 août. En occupant différentes

directions régionales de l'Action culturelle (les DRAC), les intermittents ont célébré à leur manière et avec humour l'abolition des privilèges décidée il y a plus de deux siècles, dans la nuit du 4 août 1789. Le baron Seillière et ses amis du Medef qui se permettent de les traiter de privilégiés auront été égrati-

gnés au passage.

Quant à Raffarin, il s'est une fois de plus félicité de la réforme, multipliant les déclarations sur la moralisation des conditions d'emploi dans ce secteur. Dans une interview au journal *Le Monde*, il a même annoncé un projet de « loi d'orientation du spectacle vivant », un projet

dont les intermittents redoutent qu'il s'accompagne de la mise au chômage de nombreux artistes, techniciens et salariés de ce secteur d'activité. Bref, autant de raison pour les intermittents de ne pas baisser les bras.

H. M.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Israël LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ CONTESTÉE

Les « mères en colère » ont fait la une des journaux israéliens en juillet. Ces femmes, qui campent à plusieurs centaines devant le ministère des Finances à Jérusalem, protestent contre la réduction drastique des aides sociales aux mères qui élèvent seules leurs enfants. Tout a commencé avec la marche d'une mère de trois enfants, Vicky Knafo, qui a décidé début juillet de se rendre à Jérusalem. Les 200 kilomètres qu'elle a parcourus pendant 9 jours l'ont fait connaître. Suivie par les médias, elle était acclamée sur son passage. D'autres femmes ont décidé de prendre la route et de camper devant le ministère des finances de Netanyahu. Ces femmes ont le soutien d'une large partie de la population. Et l'idée des marches a été reprise par d'autres, comme ces Bédouins qui réclament la fin de destructions de maisons dont ils sont victimes.

Alors, face aux « mères en colère », certains ministres ont exprimé tout leur mépris des classes populaires. Ainsi, Meir Shitrit, ministre sans portefeuille, a ironisé sur la performance physique « *salutaire pour la santé* » des marcheuses, et leur a recommandé de se rendre plutôt à l'antenne de recherche d'emploi... Si Netanyahu a accepté de les recevoir et a même annulé un voyage aux États-Unis, il a refusé de revenir sur les mesures incriminées. Invitées à assister aux débats de la Knesset, les « mères en colère » y ont exprimé leur désapprobation et ont été expulsées manu militari. Toujours déterminées, elles continuent à réclamer l'annulation des coupes dans les budgets sociaux, et maintiennent leur campement dans des conditions difficiles.

Cette mobilisation rappelle qu'en Israël, la situation sociale s'aggrave. Le pays a connu deux années de récession et le chômage augmente, atteignant 11 % et jusqu'à 25 % dans certaines régions. 1,3 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les soupes populaires se multiplient.

Le gouvernement Sharon en a rajouté avec son dernier plan d'austérité en avril : au programme, le licenciement de 10 % des fonctionnaires, la réduction de 8 % des salaires pour ceux qui ne perdent pas leur emploi, le recul de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. Et, ce qui touche directement les « mères en colère », les réductions massives de toutes les allocations sociales (aide aux handicapés, allocations vieillesse, aide au logement, allocations familiales). Tout cela, conjugué à une politique de réduction des budgets de l'État aux services publics, particulièrement forte dans les hôpitaux. Certains ont cessé de prodiguer des soins.

En Israël, la situation sociale n'est que la contrepartie de la politique d'occupation. Car si l'État n'a pas de fonds pour les mères israéliennes menacées de tomber dans la misère, il en a pour ériger un mur en béton de centaines de kilomètres de long et de 8 mètres de hauteur, avec des barbelés et des capteurs électroniques, tout autour de la Cisjordanie. Il en a pour soutenir les

colonies. Et pour maintenir une armée d'occupation dans les Territoires.

Faisant mine aujourd'hui d'être un partisan de la paix, Sharon fait libérer quelques prisonniers palestiniens. Mais il poursuit la construction du mur, annexant de nouvelles terres au passage. Des Palestiniens ont leur champ placé du côté israélien, leur maison placée du côté palestinien. Pour passer de l'un à l'autre, il leur faut montrer patte blanche aux soldats israéliens. Et Sharon vient de faire adopter au parlement une loi infâme empêchant les Palestiniens d'acquérir la nationalité israélienne par le mariage.

Cette politique d'agression a, on le sait, des conséquences terribles pour la population palestinienne. En plus de l'occupation militaire, avec le bouclage des Territoires, la société palestinienne est contrainte au dénuement, le chômage y étant massif. La révolte des Palestiniens est évidente bien qu'elle reste aujourd'hui contenue dans un cadre nationaliste.

Du côté israélien, la situation des travailleurs et des plus pauvres s'est dégradée. Aux difficultés sociales, s'ajoute l'enrôlement de la jeunesse dans une sale guerre, la peur des attentats pour tous. La lutte actuelle des « mères en colère » montre que du côté israélien aussi, la révolte peut naître. Elle montre que les travailleurs et les pauvres peuvent se battre pour défendre leurs intérêts face à la politique anti-ouvrière de Sharon. En dépit de l'« Union nationale » que voudrait imposer l'État israélien à sa population. En dépit de la politique des travaillistes et des syndicats.

Mais il faut aussi constater que peu de voix, en Israël, font le lien entre la politique de colonisation et la politique d'austérité. En tout cas, malheureusement pas les porte-parole des « mères en colère ».

Le mouvement pacifiste israélien, de son côté, dénonce l'occupation. Des hommes et des femmes courageux défient l'armée aux côtés de Palestiniens pour défendre des maisons ou pour bloquer l'avancée du mur. Des jeunes n'acceptent pas de s'engager dans cette sale guerre, refusent de faire leur service et sont emprisonnés, traduits devant la cour martiale. Mais, dans leur majorité, les pacifistes non plus ne font pas le lien entre leur combat et celui des travailleurs contre les conséquences sociales désastreuses que la bourgeoisie et l'État israélien veulent imposer.

Pourtant, de là pourrait naître un véritable espoir pour les peuples de la région. Car les travailleurs israéliens pourraient, en défendant leurs intérêts de classe, être de véritables alliés des Palestiniens contre l'État colonialiste d'Israël. Et aussi contre les bourgeois palestiniens qui eux n'enviagent un futur État palestinien que comme un instrument d'exploitation de leur propre population.

Michel CHARVET

**Convergences Révolutionnaires n° 28** (juillet-août 2003), bimestriel publié par la Fraction

- Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003 : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.
- Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.
- Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# Les promesses de Raffarin pour le budget 2004

## DES CADEAUX AUX RICHES

Raffarin a confirmé qu'il baisserait l'impôt sur le revenu « *d'au moins 1 %* ». Cet impôt avait déjà été réduit l'an passé. Et à chaque fois il s'agit d'un cadeau aux plus riches : ceux pour qui 1 % des impôts peut représenter une somme très rondelette. A cela, il faut ajouter les baisses des charges patronales ainsi que plusieurs projets de loi d'allègement fiscal, toujours en faveur des plus aisés. L'ensemble représente au total un montant de deux milliards d'euros de réduction des charges pesant sur ceux qui ont de bons revenus et, parmi eux, les plus riches du pays. Enfin, la baisse de l'impôt sur la fortune, elle aussi en projet, est en bonne voie.

Parallèlement à cette générosité envers les riches, Raffarin et ses ministres imposent aux salariés du secteur public des restrictions au niveau des effectifs et des salaires. Après avoir parlé de « *ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux* », ce qui correspondait à une suppression de 30 000 postes pour 2004, le gouvernement, rendu prudent par les récents mouvements, n'envisagerait plus qu'une diminution de 5 000 postes. Cela dit, 5 000 emplois de moins, c'est une diminution cinq fois plus importante que celle de l'an der-

nier (environ 1000 suppressions de postes). Et cela s'accompagnerait d'un quasi blocage des salaires des fonctionnaires.

Quand Raffarin déclare que le gouvernement ne dépensera pas « *un euro de plus* » en 2004 par rapport à 2003, cela ne signifie pas qu'il se montrera moins généreux à l'égard du patronat et des riches, mais qu'il rognera un peu plus sur les revenus des salariés qui dépendent de lui, et qu'il réduira les services publics. Il claironne, aujourd'hui, qu'il augmentera le budget de l'Éducation nationale de 2,8 % (ce qui est bien en dessous de ce qui serait nécessaire) ou bien celui de la recherche de 3,9 % (ce qui, après la baisse de 2003, correspond à un budget inférieur à celui de 2002), mais celui de l'armée augmentera, lui, de 7%...

Les promesses budgétaires de Raffarin pour 2004, ne sont pas des avancées. Au mieux, elles atténuent les reculs annoncés, à condition que ces promesses ne s'envolent pas le temps passant. Sous le feu d'une situation sociale plus tumultueuse qu'il ne l'avait prévu, Raffarin a dû lâcher du lest. Mais il n'abandonne pas ses projets de régression sociale.

André ROYAN

## Paimpol (Côtes-d'Armor)

# LA MATERNITÉ, C'EST FINI !

**Les manifestations de ces deux dernières années à Paimpol n'auront réussi qu'à faire reculer l'échéance, puisque la maternité a finalement fermé ses portes le 11 juillet dernier, après un dernier sursis de six mois. Cette fermeture entre dans le cadre d'une politique de restriction de crédits dans les services publics, dont celui de la Santé. Elle fait suite à une série déjà longue de fermetures de maternités de proximité.**

Après avoir d'abord pris comme prétexte l'insuffisance de gynécologues-obstétriciens et plus généralement de personnel soignant pour justifier ces choix, Mattéi, le ministre de la Santé, s'est ensuite appuyé sur une prétendue baisse des accouchements pour finalement accomplir son forfait au nom de la « sécurité sanitaire ».

Concrètement, cela va amener les futures mamans à se déplacer à Saint-Brieuc, Guingamp ou Lannion, là où il y aura de la place pour les accueillir pour accoucher, puis revenir au plus tard 24 heures après à Paimpol pour quelques jours dans l'ex-maternité rebaptisée pour l'occasion « maison périnatale », et qui devrait ouvrir fin juillet. Mais personne aujourd'hui n'est en mesure de dire comment et avec quel

personnel cette « maison périnatale » va fonctionner ! En effet, que va devenir l'actuel personnel médical, puisque plusieurs actes médicaux ne s'y feront plus, comme par exemple les échographies morphologiques du cinquième mois, la gynécologie et les grossesses présentant une anomalie ? Aucun doute que, malgré les promesses, les emplois ne seront pas tous maintenus. Quant aux urgences, elles auront lieu, avec les moyens du bord. Autrement dit, commente amèrement une sage-femme, « *j'ai l'impression de me retrouver vingt-cinq ans en arrière, avec des accouchements sur la route* ».

Mais cette fermeture-ouverture a pourtant permis au maire de Paimpol de plastronner. Il y a quelques mois, il laissait entendre qu'on lui marcherait sur le corps plutôt que de laisser fermer la maternité, multipliant les déclarations fracassantes dans la presse et les prises de parole lors des manifestations. Aujourd'hui, après avoir, à la tête du Conseil d'administration de l'établissement, voté sa fermeture, il se glorifie aussi bruyamment de l'ouverture de cette « maison périnatale ». Notons que ce monsieur, qui avait fait de « l'apolitisme » son fonds de commerce aux dernières élections municipales, se retrouve membre du conseil national de l'UMP.

## Incendies de forêt

# L'IRRESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

Des dizaines de milliers d'hectares de forêt réduits en cendres, cinq morts : les incendies sont particulièrement violents cet été. Le gouvernement s'est empressé de mettre en cause les « pyromanes » ; Sarkozy, puis Chirac ont promis une « répression exemplaire » et des « sanctions d'une extraordinaire sévérité ». Mais même si des mauvais plaisants ou des déséquilibrés peuvent être à l'origine d'une partie des incendies, il reste que des élus, du Var notamment, dénoncent des « pratiques mafieuses ». Les appétits immobiliers sont considérables dans la région, et des zones forestières classées inconstructibles peuvent, une fois brûlées, devenir plus tard constructibles... Par ailleurs, l'implantation de grandes villas éparpillées et isolées au milieu des forêts (ce qu'on appelle le « mitage ») est interdite, mais peu d'élus ont les moyens de faire respecter cette interdiction. Les pompiers se trouvent ainsi, pour protéger ces propriétés en cas d'incendie, confrontés à des difficultés qu'ils dénoncent. Plus généralement, le problème du débroussaillage se pose dans toutes les communes – puisque celles-ci ont obligation de débroussailler les voies, routes et chemins sur leur territoire, comme les propriétaires autour de leur maison. Cela demande de l'argent et

des moyens, dont les petites communes en particulier ne disposent pas nécessairement.

### DES MOYENS DE LUTTE INSUFFISANTS

La lutte contre les incendies de forêt ne dispose pas de moyens suffisants. Ces moyens existent pourtant. Après les feux dramatiques de 1989-1990, des mesures un peu sérieuses avaient été prises par le gouvernement : notamment, les zones brûlées avaient été déclarées inconstructibles ; des coupe-feux avaient été installés dans les forêts. C'est aussi de cette époque que date la loi rendant obligatoire le débroussaillage autour des habitations isolées.

Ces mesures avaient permis de faire baisser d'un tiers les

incendies dans les années qui avaient suivi. Mais peu à peu la vigilance s'est relâchée, les moyens financiers n'ont pas suivi... et après avoir gesticulé quelque temps, les pouvoirs publics ont à nouveau laissé aller les choses.

En 1995, l'État avait ensuite amorcé une timide tentative de contrôle en instaurant les PPRIF (Plans de protection contre les risques d'incendies de forêt). Il s'agissait d'imposer des conditions de sécurité en cas de construction dans les zones à risque sous la responsabilité des communes. Las ! Dans tout le pays, aujourd'hui, seules trente communes se sont dotées d'un PPRIF... dont pas une seule dans le Var, pourtant le département le plus touché par les incendies !

Pour ce qui concerne cette année, le gouvernement ne peut prétendre sans mauvaise foi ne pas avoir été au courant des risques. La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSP), une association qui regroupe les 4/5<sup>e</sup> des pompiers du pays, avait prévenu les pouvoirs publics depuis le mois de juin qu'on allait vers un été exceptionnellement dangereux. En vain. Mais comment le gouvernement pourrait-il faire croire qu'il se préoccupe tant soit peu du problème, quand il se prépare, à l'horizon 2006, à supprimer 600 postes de gardes forestiers ? Comme le dit un responsable de la FNSP, « on a perdu la notion d'anticipation, sacrifiée sur l'autel des économies ».

Mais la logique de la course au profit, et du profit à court terme, qui domine dans toute cette société, est incompatible avec le souci sérieux d'anticipation qui s'imposerait en matière d'environnement. On peut le constater non seulement face aux grands incendies de l'été, mais aussi face aux risques d'inondations graves, par exemple.

Mais l'État, au service du profit privé, irresponsable vis-à-vis de la société dans son ensemble, ne connaît sur ces problèmes que des soucis d'économies. Et c'est ce même sens de « l'économie » qui rend si insuffisants les moyens même de lutte contre les incendies. La France a dû demander de l'aide à d'autres pays comme la Grèce ou la Russie, et se faire prêter des avions ou des hélicoptères bombardiers d'eau. Impossible en effet de faire face à des incendies majeurs et nombreux, avec une flotte de 25 « Canadairs » sur l'ensemble du pays, même augmentée d'autres « bombardiers d'eau » d'accompagnement.

Alors, une simple comparaison vient à l'esprit : combien d'argent l'État français dépense-t-il, chaque année, pour acheter et entretenir les 355 avions de chasse qui composent la flotte, actuellement en service, de l'armée ?

Pierre VANDRILLE



## LE SCANDALE DES PRISONS CONTINUE

« L'individu n'existe pas dans le milieu carcéral. Ce monde est tellement fermé qu'il devient une zone de non-droit », a déclaré José Bové à sa sortie de prison, rendant publics quelques exemples sur les conditions de vie intolérables faites aux détenus. Ainsi, un détenu malade du sida, avec une hépatite et marchant à l'aide d'une béquille à qui l'on refuse une libération conditionnelle. Ou encore cet autre maintenu en détention alors qu'il est aveugle et se déplace en chaise roulante, tandis qu'un troisième est privé des visites de sa compagne parce qu'elle

est handicapée et que les visites se déroulent au premier étage.

C'est d'une façon générale que les prisons françaises surpeuplées font vivre les détenus dans des situations intolérables. Ce constat est répété régulièrement, mais rien ne change. Déjà, il y a trois ans, un livre publié par l'ancienne médecin-chef de la Santé avait mis à nu les graves manquements du système carcéral français. A l'époque, des rapports parlementaires avaient été votés à l'unanimité, droite et gauche réunies, dénonçant cette situation et promettant d'y mettre fin.

Force est de constater que trois ans après, rien n'a changé, ou plutôt cela n'a fait qu'empirer ! Le taux moyen d'occupation des prisons françaises est de 140 %, mais il y a de grandes disparités. La maison d'arrêt de Loos près de Lille, par exemple, contient 1 170 personnes pour 485 places ! Pas étonnant qu'une révolte s'y soit produite récemment.

Les témoignages de détenus font apparaître des conditions de vie dégradantes : cinq personnes pour 12 m<sup>2</sup> de cellule, la possibilité de prendre une douche trois fois par semaine seulement, des

odeurs de toilettes ou de sacs poubelle insupportables, la chaleur étouffante en été, le manque d'activité et parfois même de promenade car les cours sont trop petites.

Cela n'empêche pas le ministre de la Justice, Perben, de dire : « Je ne peux admettre une contrainte quantitative de place, car les magistrats doivent être libres de pouvoir incarcérer les personnes sans tenir compte des capacités d'accueil dans les prisons ». Comme si ce n'était pas déjà le cas ! Mais ce genre de discours a pour but de plaire à la partie réactionnaire de l'électorat, et de montrer que le gou-

vernement n'a pas l'intention de consacrer de l'argent pour assurer aux détenus des conditions de vie décentes.

Cela ne résoudrait évidemment pas les problèmes, en particulier ne modifierait pas l'arrière-fond de chômage et de désespoir qui conduit à certaines formes de délits et pousse à l'augmentation de leur nombre. Mais ce serait la moindre des choses qu'un détenu ne soit pas condamné à une double peine : des conditions de vie indignes en plus de la perte de liberté.

Roger BERTRAND

# AGGRAVATION DU CHÔMAGE

Selon des données du ministère du Travail, le nombre de chômeurs a augmenté de 1,1 % avec 25 900 chômeurs en plus, dans la période de fin mai à fin juin pour atteindre 2 420 200. Et encore, il s'agit là du nouveau barème, qui ne prend en compte que les

chômeurs se trouvant à la recherche d'un emploi à temps complet et à durée indéterminée. Si l'on considère l'ancien barème, qui prenait aussi en compte les chômeurs ayant exercé une activité occasionnelle ou réduite, l'augmentation serait de

31 000. Et sur un an, la progression du chômage est de 6,3 %, avec près de 143 500 chômeurs supplémentaires.

Cette progression frappe toutes les tranches d'âge. Les salariés de moins de 25 ans voient leur taux aug-

menter de 0,6 %. La catégorie la plus touchée est celle des 25-49 ans, dont le taux augmente de 9,4 % tandis que celle des plus de 50 ans augmente de 3,4 %.

Dans le même temps, le nombre de chômeurs

entrant à l'ANPE après un licenciement économique est en hausse de 17,7 %. C'est une conséquence directe de la politique du patronat qui licencie à tour de bras depuis ces derniers mois, multipliant les plans dits sociaux et les fermetures de sites.

## RKW-Saint-Frères (Ville-le-Marcelet - Somme)

La direction de RKW a annoncé la suppression de 63 emplois (sur 180) à l'usine de Ville-le-Marcelet, dans la Somme. Les salariés y voient la volonté de la direction de fermer à terme toute l'usine. Ainsi s'achèverait dramatiquement pour les ouvriers la longue histoire dans la région de l'industrie textile, qui s'est accompagnée de l'enrichissement de plusieurs générations de patrons.

L'industrialisation de la vallée de la Somme s'était en effet réalisée au travers de l'implantation des fabriques des frères Saint dès 1889. Celle de Ville-le-Marcelet est d'ailleurs

toujours entourée par les corons bâtis par le patron pour loger la main-d'œuvre venue des campagnes, et surplombée par le château de monsieur Saint. À cette époque, l'empire industriel Saint-Frères comptait dans la vallée environ 6 000 ouvriers.

Ils étaient 20 000 en 1979 (dont 3 800 dans la Somme) dans les différentes usines du groupe nouvellement fusionné Boussac-Saint-Frères. Les frères Saint vendirent alors leur empire industriel et placèrent leur fortune ailleurs.

Puis, plusieurs nouveaux patrons s'enrichirent en démantelant ces industries. Il y eut tout d'abord les frères Willot, qui

laissèrent dans la mémoire des ouvriers le souvenir d'une sorte de famille Dalton, avec toujours au moins l'un de ses membres aux prises avec la justice. En 1984, ils déposèrent finalement le bilan, avant qu'un nouveau patron entre en scène. Les candidats repreneurs, parmi lesquels on comptait Bernard Tapie, se bousculèrent.

Fabius, alors Premier ministre, donna sa préférence à Bernard Arnaud, qui n'eut besoin d'apporter que 100 millions de francs alors que le seul patrimoine immobilier du groupe industriel était évalué à 800 millions. Il comprenait une quarantaine d'usines,

5 000 logements, des milliers d'hectares de terrains, un château. Sans avoir besoin que les usines produisent, Bernard Arnaud était déjà gagnant. Ce fut en partie avec l'argent récupéré par la liquidation des usines textiles, qui occasionna des milliers de licenciements, que Bernard Arnaud put prendre le contrôle de Dior et de LVMH, le numéro un de l'industrie de luxe, les bagages Louis Vuitton, les champagnes Veuves Cliquot, Moët et Chandon, les parfums Givenchy, etc.

Il ne reste plus actuellement que deux usines rescapées. L'une appartient à un groupe

finlandais et ne compte plus que quelques dizaines de salariés, avec des plans de licenciements chaque année. L'autre à Ville-le-Marcelet, appartient à la multinationale allemande RKW qui vient donc d'annoncer le licenciement d'un tiers de ses ouvriers.

Le travail de générations d'ouvriers pendant un siècle, puis les licenciements de milliers de salariés ont enrichi fabuleusement quelques grandes familles bourgeoises dont les fortunes sont toujours là, qui doivent servir à la sauvegarde des revenus des travailleurs de Ville-le-Marcelet.

## PATRONS LICENCIERS

### Département de l'Aube

## LES LICENCIEMENTS DANS LE TEXTILE CONTINUENT

Depuis un an, dans le département de l'Aube, 1 500 emplois ont disparu dans le textile et dernièrement dans le secteur de la chaussette. Jacquemard à Romilly-sur-Seine a connu plusieurs vagues de licenciements. La société Agofroy à Aix-en-Othe qui fabriquait la marque Kindy a mis la clef sous la porte. Dernière entreprise en date touchée par les licenciements : Doré Doré à Fontaine-les-Grès, village de neuf cent habitants.

Après plusieurs plans de licenciements, cette société a récemment été vendue à Gallo, entreprise italienne spécialisée dans la fabrication de la chaussette de luxe. Pour les salariés de Doré Doré, cela s'est traduit par la fermeture de l'atelier de 50 personnes situé à Troyes et par la suppression de 186 autres

emplois sur le site de Fontaine-les-Grès. Un ouvrier témoigne de la façon dont ont été annoncés les licenciements par la direction : « Elle nous a convoqués collectivement et elle a désigné un par un les salariés qui étaient licenciés et ceux qui restaient. C'était odieux et insupportable », un autre ajoutant : « Nous étions comme des vaches qu'on envoie à l'abattoir ».

Patrons et actionnaires de Doré Doré se sont chargés de vider les caisses de l'usine. Ces dernières années, « ils ont vendu tout leur patrimoine immobilier – accumulé depuis deux cents ans – dans le village (appartements, maisons, locaux, terrain de sport...) pour soi-disant renflouer les caisses de l'usine », s'indigne un ouvrier licencié.

## PARE : un bilan négatif pour les chômeurs

**La direction de l'Unedic, l'organisme gestionnaire de l'assurance-chômage, a rendu public début juillet un bilan qui se prétendait « qualitatif » du PARE (Plan d'aide au retour à l'emploi).**

Rappelons que ce dispositif avait été mis en place à la suite d'un accord signé en octobre 2000 entre les représentants du Medef et de la CFDT, la CFTC et la CGC (seuls FO et la CGT avaient refusé de signer), accord approuvé ensuite par le gouvernement socialiste. À travers le PARE, le patronat affirmait vouloir instaurer un suivi « personnalisé » des chômeurs, soi-disant pour faciliter leur retour à l'emploi. En réalité, l'objectif était clairement d'obliger les chômeurs à accepter des emplois sous-payés ou précaires en les menaçant, en cas de refus, de perdre toute indemnité.

Alors quel est le bilan du

Pare, deux ans après son entrée en vigueur ? Les chiffres fournis par l'Unedic montrent que la durée moyenne d'indemnisation a diminué de neuf jours en 2002 par rapport à 2001 et de 28 jours par rapport à 2000. Preuve que le PARE permet de retrouver plus vite du travail ? Mais les dirigeants de l'Unedic se gardent bien d'apporter des informations « qualitatives » sur le type d'emploi trouvé à l'issue des périodes de chômage...

En réalité, un tableau plus précis aurait montré une dégradation de la situation des chômeurs, davantage soumis à la précarité et aux pressions exercées pour leur faire accepter des formations plus ou moins bidon, des petits boulots à temps partiels, ou des missions parfois de quelques jours...

D'ailleurs, et c'est un autre aspect du « bilan », le PARE n'a pas empêché le chômage de repartir à la hausse depuis un an, creusant de nouveau un déficit

dans les comptes de l'Unedic. Et pour « équilibrer les comptes », ceux-là mêmes qui sont à l'origine du PARE ont signé une nouvelle convention en décembre dernier, avec pour conséquence, la privation d'indemnisation d'au moins 613 000 demandeurs d'emplois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2005, soit presque un tiers des deux millions de chômeurs actuellement indemnisés par l'Unedic.

Alors tous les discours tenus sur la nécessité de développer des politiques de réinsertion des chômeurs sont d'une hypocrisie écœurante. Le seul objectif des patrons, aidés par des syndicalistes qui gèrent à leurs côtés les caisses de chômage, c'est de réduire toujours plus la part qui revient aux travailleurs.

Marc RÉMY

France Télécom

# UN PROJET QUI PRÉPARE LA VOIE À UNE ÉVENTUELLE PRIVATISATION COMPLÈTE

Lors du dernier Conseil des ministres, un projet de loi concernant l'organisation de France Télécom, des services minimums de téléphonie et du statut à venir du personnel a été adopté. Il doit être présenté à l'Assemblée nationale, dès la rentrée.

En bref, il s'agit avant tout de supprimer l'obligation pour l'État de rester l'actionnaire majoritaire de France Télécom (il l'est aujourd'hui à 58,9 %), obligation qui figurait dans la loi Fillon de 1996. Cela ouvre la possibilité juridique de la privatisation complète au moment et selon le rythme que le pouvoir jugera bon.

Déjà, cette mesure permettrait à France Télécom de racheter ses filiales qui rapportent de l'argent comme Orange pour le téléphone mobile et Wanadoo pour internet. Car ce sont aujourd'hui les deux secteurs les plus rentables, à condition bien sûr que l'État ou les collectivités territoriales continuent à payer les infrastructures nécessaires comme les équipements pour l'internet à haut débit (l'ADSL par exemple).

Pour les services dits universels, c'est-à-dire le minimum de service rendu aux usagers, France Télécom n'aurait plus l'obligation d'être le seul opérateur à les avoir en charge. Cela se ferait par appel à candidature. Cela concerne l'accès au téléphone, la gratuité pour les appels de secours, le service des renseignements téléphoniques et l'obligation d'avoir au moins une cabine téléphonique pour



Des salariés de France Télécom manifestent le 2 octobre 2002 devant le siège social de l'entreprise.

que tout le monde puisse avoir accès aux services de secours. Mais là aussi prudence, car si « un appel à candidature s'avère infructueux, le ministre désigne un opérateur capable d'assurer le service en cause sur l'ensemble du territoire national », c'est-à-dire France Télécom. Bref, si cela ne rapporte pas assez aux opérateurs privés, SFR et Bouygues Télécom, le contribuable payera deux fois, avec un abonnement au téléphone de plus en plus onéreux et par ses impôts !

Pour le personnel, le discours semble très rassurant. Il n'y aurait aucun changement pour le personnel fonctionnaire, soit 106 000 agents sur les 140 000 de France Télécom en France. Les employés dans les services ne croient pas à ce discours : puisqu'il n'y a aucun changement, pourquoi changer quoi que ce soit, se demandent-ils. En fait, une première chose changerait : tout agent aura le droit de dénoncer son contrat avec l'État en signant un contrat de droit privé avec

France Télécom. Mais alors que l'avant-projet prévoyait une période de deux ans pour choisir, il n'y a plus dans le projet que six mois pour se décider... À croire que personne, même au gouvernement, n'y croit vraiment.

Par contre, les conditions de salaires et de primes peuvent être changées et adaptées à la convention collective nationale des télécommunications. Ainsi, la direction de France Télécom se réserve le droit de diminuer les primes pour neutraliser les

augmentations liées aux mécanismes d'augmentation des salaires à l'ancienneté, comme dans la Fonction publique en général. Et pour les fonctionnaires qui seraient détachés dans des filiales.

Mais la direction de France Télécom n'attend pas que le projet soit voté pour continuer sa politique contre les usagers et les salariés afin d'avoir de bons résultats pour la Bourse : les pressions sur les agents qui ont 55 ans et plus de 25 ans d'ancienneté pour qu'ils partent en préretraite, ou sur les femmes qui ont trois enfants et 15 ans d'ancienneté pour qu'elles partent en retraite tout de suite, continuent bon train. Il en est de même sur tout agent qui commence à se renseigner sur un poste dans un autre secteur de la Fonction publique et qui le fait savoir... Et pour encourager tous ceux-là à aller voir ailleurs, certains responsables de service n'hésitent pas à utiliser le changement de poste de travail avec, à la clé, des temps de transports qui augmentent, comme moyen de pression. Quant au personnel des services commerciaux, c'est la chasse aux objectifs qui augmentent sans arrêt, avec une pression toujours plus importante sur les primes, variables en fonction des résultats.

Mais si pendant les congés, les discussions sont plutôt calmes, il n'est pas sûr que les annonces à la rentrée ne changent pas l'atmosphère déjà lourde à France Télécom.

Correspondant LO

## Profits privés, dépenses publiques

En 2002, les opérateurs de téléphonie mobile – Orange, filiale de France Télécom, SFR et Bouygues Télécom – ont pris l'engagement de « couvrir » les zones où réside la population qui n'a accès à aucun des trois réseaux.

Or, il y a quelques jours, un accord a été signé entre le ministre de l'Aménagement du

territoire et ces trois opérateurs : d'ici à la fin de l'année, 1 638 communes seront « couvertes », et à partir de 2005, 1 000 antennes supplémentaires viendront améliorer cette couverture dans 1 400 communes. La première phase sera financée aux deux tiers par les fonds publics (État, collectivités territoriales et Orange-France Télécom),

Bouygues et SFR se partageant le dernier tiers. La deuxième phase sera, elle, totalement à la charge de l'État.

La privatisation des services publics, c'est à chaque fois la même rengaine : privatisation des profits, charge publique pour les investissements coûteux.

A. R.

## Va y avoir de la friture sur la ligne

Les dirigeants de France Télécom plaident auprès du gouvernement pour que celui-ci autorise une nouvelle hausse de l'abonnement téléphonique de 2,3 % cette fois. Cela rapporterait 100 millions

de bénéfices à l'entreprise.

Les dirigeants, avec l'accord des gouvernements, ont spéculé et accumulé une dette fantastique. Déjà l'État a mis la main à la poche... des contribuables pour 9 milliards d'euros afin de

faire face aux échéances bancaires les plus pressantes.

Et, comme à chaque fois, ce sont les usagers qui vont encore trinquer. Rappelons que l'abonnement a augmenté de 25 % en cinq ans.

## Banques

### PROFITS EN HAUSSE

Plusieurs grandes banques ont affiché des résultats financiers insolents pour le premier semestre 2003. Ainsi BNP-Paribas a annoncé le 31 juillet, un résultat semestriel de 2,774 milliards d'euros en hausse de 12,8 % par rapport à 2002. La Société Générale n'est pas en reste puisqu'elle annonce un résultat semestriel de 695 millions d'euros en hausse de près de... 85 %, d'autant que le Crédit du Nord, filiale à 80 % de la Société Générale, a enregistré quant à lui un résultat net de 96,3 millions d'euros pour le même premier semestre.

Ces banques françaises ne sont d'ailleurs pas seules puisque la HSBC, groupe bancaire bri-

tannique et numéro deux mondial du secteur, a elle enregistré un résultat de 6,112 milliards d'euros sur la même période.

La direction de la Société Générale indique dans son bilan avoir tiré près de 1,7 milliard d'euros d'une Bourse qu'elle juge elle-même convalescente et se vante d'avoir réussi à recruter près de 900 000 clients supplémentaires, entre autres, dans les pays de l'Est et en Afrique et d'avoir pu dans le même temps placer davantage de produits financiers auprès de ses anciens clients.

Refrain connu : la crise ce n'est pas pour tout le monde.

SNCF Ligne D (Région parisienne)

VICTOIRE DE LA GRÈVE  
DES NETTOYEURS DE LA BRENNE

Sur la Ligne D du RER, en région parisienne, il y a 46 nettoyeurs qui s'occupent des quais, des halls, des vitres et des bureaux de 53 gares. Vu l'étendue de la zone et puisqu'il y a des gares importantes comme Corbeil, Évry, Melun, Fontainebleau et Montereau, leur tâche est considérable. Or la plupart de ces salariés sont à temps partiel. Et certains passent leur vie dans les trajets.

À titre d'exemple, une personne qui habite dans le nord de Paris peut très bien embaucher dans le sud à 6 heures du matin, arrêter à 9 heures et revenir à 16 heures pour finir sa journée à 19 heures ! Elle n'est même pas payée au Smic mais doit acheter ses gants et ses vêtements de travail car le patron n'en fournit pas. Et le patron de La Brenne ne verse pas les primes de panier, de salissure, la prime de vacances ni celle de fin d'année puisqu'il applique la convention collective « Entreprise de propriété », plus défavorable aux salariés que celle de la « Manutention ferroviaire ».

Il y a quelque temps, les travailleurs de La Brenne ont décidé de réagir. Le 9 mai, une

lettre recommandée présentait au patron un cahier de revendications. Faute de réponse, une deuxième lettre fut expédiée le 8 juillet, avec copie à l'Inspection du travail (qui n'a pas bougé, bien que logeant à deux pas de l'entreprise) et à la SNCF, donnant au patron 48 heures pour répondre et le menaçant de grève. Finalement, une rencontre eut lieu le 18 juillet au siège de l'entreprise. La direction leur proposa 12 euros brut d'augmentation, et ajouta « Vous avez raison, mais c'est la SNCF qui ne me paie pas assez ».

Finalement, la grève décidée fut suivie par la quasi-totalité des nettoyeurs. Les grévistes s'organisèrent en comité de grève et contrôlèrent l'ensemble des gares concernées pour dissuader d'éventuels briseurs de grève. La grève se vit bientôt sur les quais, et se sentit... la canicule aidant.

La SNCF organisa une opération de nettoyage musclée à Melun, en encadrant une dizaine de nettoyeurs de La Brenne, recrutés pour la circonstance, avec cinq agents de la police ferroviaire (SNCF) et une dizaine

de policiers de Melun. Les grévistes présents interpellèrent les nettoyeurs mais la SNCF les fit repousser brutalement. Un agent de la police ferroviaire fit même usage de gaz lacrymogène dans un souterrain, en présence de voyageurs affolés. Deux grévistes se retrouvèrent aux Urgences et le lendemain deux plaintes furent déposées contre La Brenne et la SNCF.

Mais les tentatives de nettoyage cessèrent. Finalement, le mardi 29 juillet, la direction reçut le comité de grève et annonça pour tous le passage à la convention « Manutention ferroviaire », qui se traduit par une prime de vacances équivalente à un demi-mois de salaire (qui couvre à elle seule les jours de grève) et par un 13<sup>ème</sup> mois en fin d'année. A quoi s'ajoutent deux primes représentant de 40 à 60 euros mensuels. 80 % du personnel passe à temps complet et une dizaine d'entre eux reçoit la qualification « ouvrier ». Quant aux horaires, ils doivent être réaménagés pour réduire les coupures trop longues.

Pour les grévistes, c'est une victoire contre un patron aux dents longues.

Ministère du Travail

PICSOU A ENCORE FRAPPÉ

Le changement de société de nettoyage au chantier de la Tour Mirabeau (Paris XV<sup>e</sup>), intervenu au 1<sup>er</sup> août 2003, a été l'occasion pour le ministère du Travail de baisser les prestations demandées, de plus de la moitié : les bureaux ne seraient plus passés à l'aspirateur que deux fois par semaine au lieu de tous les jours, les poussières ne seraient plus enlevées qu'une fois par semaine au lieu de tous les jours. Et cela, exception faite des bureaux des « grosses têtes », à peine une demi-douzaine sur onze étages, qui eux, comme par hasard, ont un besoin incontournable de bureaux propres.

Et il en sera de même pour les salles de réunion. Quant aux gros travaux, ils ne seraient plus faits régulièrement, mais « à la demande »... le plus souvent quand il est déjà trop tard et que la situation est devenue irrécupérable.

À l'annonce orale des conséquences pour le personnel du ménage : risque de mutation de la moitié de ceux qui travaillent sur le site, les employés de ménage se sont mis en grève. Et le ministère du Travail, à la pointe de la régression sociale, a laissé venir des briseurs de grève, amenés par la nouvelle société. Au bout de trois jours, ayant eu l'assurance

verbale que les mutations n'interviendraient pas sans paiement des jours de grève, le personnel de ménage a repris le travail. Mais le ministère n'est pas revenu sur la baisse des prestations. Cela concerne tout le personnel de la tour, car les autres sociétés occupantes risquent de s'aligner (CSA, PNUD, DEXIA, etc.). Ce personnel apprécierait peu de goûter à la poussière sous prétexte d'économies. Surtout que les vingt millions d'euros de propagande dépensés par le ministre du Travail contre nos retraites, ne sont pas oubliés.

Faux étiquetages... mais vrais profits

En Champagne-Ardenne, beaucoup de travailleurs de divers secteurs industriels dénoncent l'escroquerie des produits prétendument fabriqués en France.

Des vêtements fabriqués au Maroc, en Tunisie ou en Roumanie sont vérifiés dans les usines Devanlay de l'Aube puis étiquetés au label de l'entreprise. Des vélos fabriqués, montés, peints en Chine, après un

réglage du dérailleur à Romilly-sur-Seine, reçoivent le label de l'usine Cycleurop. Des WC fabriqués, émaillés en Europe de l'Est sont triés et changés d'emballage à la Faïencerie de Vitry-le-François avant de recevoir le label Sarreguemines.

Ce sont tous ces labels, avec celui de « Made in France », qui permettent à ces entreprises de justifier des prix de vente plus

élevés.

Ce sont elles qui gagnent sur tous les tableaux, en surexploitant les travailleurs dans les pays pauvres, en licenciant et en baissant ici la production et, au passage, en pratiquant le faux étiquetage.

De toute façon, les patrons n'ont aucun frein à leur soif de profits. Les lois, ils s'assoient dessus quand elles ne sont pas faites pour eux.

LAÏCITÉ,  
RELIGION  
ET OPPRESSION  
DES FEMMES

Chirac vient de créer une commission chargée de lui faire des propositions sur « l'application du principe de laïcité dans la République (...) dans le monde du travail, les services publics et à l'école ».

Ce souci de « laïcité », venant d'une droite gouvernementale qui a toujours soutenu l'école privée religieuse contre l'enseignement public et laïc, est trop contre nature pour ne pas être suspect. En fait, il s'inscrit dans un cadre plus général qui l'éclaire. Cela fait des mois que certains, à droite, mènent campagne pour instaurer des « cours d'histoire des religions » dans l'enseignement public. Et qu'y participent des gens proches du PS, tel Régis Debray, ne change rien à la manœuvre. Car les enseignants traitent déjà de ces questions en cours d'histoire, de littérature, de langues ou de philosophie. Pourquoi donc inventer une « nouvelle matière », si ce n'est pour en confier l'enseignement à des « spécialistes » de la chose, qui pourraient bien être des religieux ?

Ce ne sont pas de tels enseignants qui pourront montrer les intérêts réels qui se dissimulaient derrière les prétextes religieux des Croisades, ni rappeler ce que furent les tribunaux de

l'Inquisition, les guerres de religion en Europe, ou des persécutions dont furent victimes de la part des autorités religieuses catholiques ou protestantes des hommes de science tels que Michel Ser-



Manifestation pour la journée internationale des femmes du 8 mars 2003.



vet, Giordano Bruno, Galilée, parmi d'autres. Et que diraient-ils de la prière où les juifs pieux remercient Dieu de ne pas les avoir faits femme, des préjugés juifs et musulmans concernant les interdits alimentaires ? Comme cela existe aujourd'hui dans certains États américains, ce nouvel enseignement mettrait-il sur un pied d'égalité la théorie de l'évolution, et le mythe de la création que la science a depuis longtemps mis en pièces, mais qui est partagé par le christianisme, le judaïsme et l'islam ?

## Aligner l'État laïc sur les intégristes ?

Un siècle bientôt après l'adoption de la loi de 1905 séparant l'Église de l'État (bien imparfaitement, puisque l'entretien des lieux de culte incombe toujours aux collectivités locales) et faisant de la laïcité un des fondements de la République bourgeoise, ce serait, après le financement de l'enseignement confessionnel, entamé en 1951 avec les lois Marie et Barangé, et renforcé par la loi Debré de 1959, un nouveau recul de la laïcité. Bien sûr, ni la droite, ni ses supplétifs de gauche en ce domaine, ne présentent la chose ainsi. Ils laissent entendre qu'il s'agirait, comme dit Chirac, de faire pièce à « la montée des communautarismes » plus ou moins nourris de religiosité... mais en accordant plus de place aux religions, notamment dans l'enseignement.

En clair : pour couper l'herbe sous le pied des intégristes (ceux d'obédience islamiste étant montrés du doigt, alors qu'ils ne sont pas les seuls, loin de là), l'État laïc devrait leur faciliter la tâche !

## Les fruits pourris de la régression sociale

Il ne s'agit évidemment pas de déclarer la guerre aux croyants. Si nous pensons qu'une humanité libérée de l'oppression sociale, et des préjugés qu'elle suscite en même temps qu'ils la justifient, n'aura plus besoin de chercher son salut dans le ciel, et qu'elle se passera fort bien de l'opium de la religion qui obscurcit au moins autant la conscience qu'il est censé apaiser les tourments du croyant, nous sommes évidemment pour le droit de quiconque de professer les idées philosophiques ou religieuses de son

On imagine généralement que la violence conjugale ne se rencontre que dans les milieux défavorisés, que ces drames ne surviennent que sur le terreau de la misère et de l'inculture. La mort de Marie Trintignant, actrice belle, douée, connue, réputée et admirée, est là pour dire que même dans les classes aisées et fortunées, même dans les milieux cultivés, la violence des hommes sur les femmes sévit souvent et, parfois, tue.

En France, selon les études, entre 10 et 14 % des femmes, soit plus de deux millions, subissent des violences conjugales. Six femmes en meurent chaque mois, soit... plus de soixante-dix femmes chaque année ! Cette réalité n'est malheureusement pas surprenante dans une société où les femmes doivent le plus souvent supporter la domination des hommes tant dans la vie professionnelle que dans la vie sociale et politique et où, en dépit des déclarations sur l'égalité entre les sexes et la parité homme-femme, la misogynie est rare-

ment considérée comme intolérable.

Il y aurait eu une dispute entre Marie Trintignant et son compagnon. Mais ce n'est pas lui qui a été frappé à mort !

Les hommes ne sont que très rarement l'objet de violences de la part de leur compagne. Une question de rapport de forces physique ? Oui, bien sûr. Mais aussi et surtout une question de rapport de forces social. Car la domination masculine qui, dans certains couples, va jusqu'à s'exercer par la violence souvent verbale et parfois physique, n'est finalement que le prolongement de cette oppression liée au sexe que les femmes subissent et qui s'ajoute à l'oppression sociale.

Ce ne sont ni l'alcool ni la drogue sous l'emprise desquels se trouvait Bertrand Cantat qui sont responsables de sa violence, mais le rôle imparti aux hommes dans la société, l'assurance de leur domination. Ceux qui prétendent que la drogue les coupe des misères du monde exté-



Marion Stalens - H&K

rieur, leur procure un esprit plus vif et une intelligence plus grande ne se rendent pas compte que la drogue ne change pas un ange en brute, elle n'en enlève que le masque.

Elisa CHABAN

choix... et évidemment pour le droit des athées de combattre l'obscurantisme religieux.

Mais s'affirmer pour la « laïcité », c'est dire que la religion est une affaire privée dont l'État n'a pas à se mêler, et surtout pas en finançant la construction ou l'entretien de lieux de culte dont la charge devrait incomber à ceux qui les estiment nécessaires.

Le problème n'est pas d'interdire le prosélytisme à l'école, sous prétexte de neutralité. D'ailleurs, ceux qui proposent cette interdiction proposent aussi de bannir la politique des établissements scolaires, comme si la formation des jeunes ne devait pas aussi passer par la confrontation des idées.

Mais derrière les idées religieuses se cachent généralement des idées socialement et politiquement réactionnaires, concernant en particulier l'oppression des femmes.

Cela ne concerne évidemment pas que l'Islam. L'Église catholique ne fait pas exception.

Que les catholiques soient opposés, en ce qui les concerne, au divorce, à la contraception, à l'avortement, c'est leur droit. Mais quand l'Église entend imposer ses diktats sur ces sujets à toutes et à tous, comme elle l'a fait pendant des siècles, c'est intolérable. Et il ne faut pas oublier que tout près de nous, en Irlande, au Portugal, des femmes souffrent sous une législation

répressive, voulue par l'Église.

## Derrière le « voile islamique »...

Mais, bien sûr, l'aspect le plus visible, et le plus choquant, de cette offensive de l'intégrisme contre les femmes, c'est le « voile islamique ». Cela frappe certaines femmes d'origine émigrée, y compris – et cela suffirait à balayer les dires de ceux qui prétendent que cela résulterait d'un choix individuel – des mineures soumises aux pressions de leur famille.

La chape qui pèse sur ces femmes n'est pas seulement vestimentaire, même si le voile en est tout un symbole. Car les intégristes ont cherché là, en maintes occasions, l'épreuve de force contre l'institution scolaire, trop porteuse d'ouverture pour les filles à leur goût, en poussant de toutes jeunes filles à refuser de retirer leur voile en classe ou en cours d'éducation physique. Il y a aussi désormais ces piscines aux heures d'ouverture réservées aux femmes dont les bigots prétendent que la « pudeur » serait offensée par des regards masculins. Et pourquoi pas, demain, des autobus, des wagons de métro ou de train séparant les hommes des femmes pour lesquelles des âmes pieuses exigeraient le « droit » au port du tchador les couvrant des pieds à la tête !

Tout cela fait partie des

multiples formes d'une barbarie imposée aux femmes (mariage forcé ; port du voile imposé ; éducation séparée ; interdiction de toute vie privée non agréée par le père, les frères, les garçons de la cité ; agressions sexuelles ; insultes...) que dénoncent bien des femmes d'origine immigrée.

Car, contrairement à ce que prétendent certaines bonnes âmes, qui se drapent dans un prétendu « respect de l'autre » et de la « diversité culturelle », la question n'est pas d'imposer « nos » coutumes à telle ou telle communauté qui a les siennes. Il s'agit d'accepter ou pas que, dans un pays dit civilisé, des femmes, souvent dès l'enfance, se voient imposer le joug de « traditions » qui nient leur dignité et tentent d'en faire des êtres de second ordre, soumis à qui appartiendrait, de naissance, à la race des seigneurs et maîtres.

## ... et le voile d'une certaine laïcité

Cet intégrisme, islamiste, chrétien ou juif, les femmes en sont toujours et partout les premières victimes. Mais, en déplaçant le problème sur le terrain de la laïcité « dans le monde du travail, les services publics et à l'école », le gouvernement soulève moins la question de la défense des femmes opprimées, qu'il ne la masque.

Car la moindre des choses serait d'aider ces fem-

mes, et d'abord là où la puissance publique peut le plus facilement intervenir : par exemple, en faisant respecter la loi sur l'éducation obligatoire pour tous et, surtout, pour toutes. Quand, à propos du voile, des hommes politiques ou des journalistes feignent de se demander s'il faudrait ou pas interdire à l'école tous les signes de religiosité (croix, kipka, etc.), ils ne cherchent qu'à noyer le poisson. Ces signes-là ne vont certes pas dans le sens du progrès, ni de l'épanouissement d'une personnalité consciente. Mais s'agissant des jeunes filles voilées, il s'agit d'un déni de personnalité, d'une marque d'infériorisation imposée.

Et c'est là que la société se doit d'intervenir au nom du droit des femmes. Après tout, c'est au nom des « droits de l'Homme » que la justice – et c'est encore heureux ! – s'oppose à des pratiques « religieuses » encore plus barbares, comme l'excision des fillettes.

Mais comme disait un spécialiste des manœuvres politiciennes, quand on veut enterrer un problème, on crée une commission. Et celle que Chirac se propose de mettre en place semble bien issue de cette tradition-là.

Pierre LAFFITTE

## Afghanistan

# LES EXACTIONS DES CHEFS DE GUERRE ET LE RÉGIME MIS EN PLACE PAR LES ÉTATS-UNIS

Voilà près de deux ans que l'armée américaine a bombardé l'Afghanistan, sous prétexte que les talibans protégeaient des terroristes islamistes comme Ben Laden. Ce régime religieux digne du Moyen Âge s'est alors effondré, il a été remplacé par un gouvernement soutenu par les États-Unis. En réalité, le pouvoir de ce gouvernement n'a guère dépassé les limites de la capitale Kaboul. En dehors, ce sont des chefs de guerre qui dominent.

L'organisation américaine Human Rights Watch (HRW) vient de faire un bilan de la situation. Elle dénonce l'impunité des chefs de guerre et l'impuissance, voire la complicité du gouvernement d'Hamid Karzaï. Sont fréquemment mis en cause les ministres de la Défense et de l'Éducation. Pourtant, ils font partie d'un groupe d'anciens mujahidins alliés de l'ancien commandant Massoud, qui combattait les talibans...

Dans et hors de Kaboul, les journalistes subissent mena-

ces, arrestations, harcèlement, si bien qu'il leur est difficile voire impossible de critiquer certains dirigeants du gouvernement central, certains chefs locaux, chefs militaires ou groupes intégristes.

HRW dénonce aussi des cas d'intimidations politiques et de détentions arbitraires d'opposants, torturés dans les prisons privées de certains commandants.

Des militaires sont accusés de se livrer à des vols, des extorsions en toute impunité car la nouvelle police afghane, formée avec l'aide de l'Allemagne, n'ose pas intervenir contre des commandants militaires.

Comme sous le règne des talibans, il arrive que des soldats, des policiers battent et arrêtent des musiciens jouant pour des mariages, des gens regardant des cassettes vidéos ou dansant.

Bien évidemment, dans une société livrée à un tel arbitraire

et à une telle violence, les femmes sont les premières victimes. Beaucoup de femmes disent que, légalement, plus rien ne les empêche d'étudier, de travailler, plus rien ne les oblige à porter une burka pour sortir ou à être accompagnées d'un membre de la famille de sexe masculin. Pourtant, la plupart avouent qu'elles ne le font toujours pas, en particulier dans les zones rurales, parce qu'elles ont été menacées par des hommes.

Cette vie recluse a des conséquences sur la santé : les femmes accèdent plus difficilement aux soins médicaux, accouchent à la maison. L'Unicef estime qu'une femme sur six risque de mourir en accouchant.

C'est en dehors de Kaboul que la vie est la plus dangereuse. Ces régions sont sous la coupe de chefs de guerre dont le comportement vis-à-vis des femmes n'est pas bien différent de celui des talibans ; parfois

même, les autorités en place sont les mêmes que sous le régime des talibans. D'où le risque de viols, en particulier pour les femmes appartenant à des minorités ethniques. Des femmes, des filles sont violées dans leur maison, à l'occasion de vols à main armée le soir ou la nuit.

À cela s'ajoutent la situation économique catastrophique et les combats perpétuels entre groupes armés et donc la misère qui pousse un certain nombre de familles à marier leur fille même très jeune pour obtenir une dot.

Et dire que Bush prétendait non seulement combattre le terrorisme mais se vantait aussi d'apporter la liberté aux hommes et surtout aux femmes d'Afghanistan en les délivrant de l'oppression des religieux talibans...

Claire ALEXANDRE

## Guantanamo

### LA LOI DU PLUS FORT



Une illustration des conditions de détention dégradées imposées aux prisonniers de Guantanamo. AFP

Cela fait maintenant un an et demi que les États-Unis détiennent, sur l'île de Cuba, dans une enclave militaire du nom de Guantanamo, 680 prisonniers ramenés d'Afghanistan. Les conditions de détention qui y ont cours ont conduit les associations américaines de défense des droits de l'Homme à appeler Guantanamo « le premier camp de concentration extraterritorial de l'Empire américain » – disons, depuis la Seconde Guerre mondiale.

Les prisonniers, de 42 nationalités différentes, y sont détenus sans aucun statut, en-dehors de toute législation et dans le plus parfait mépris du prétendu « droit international ». Le statut de prisonniers de guerre qui confère, en théorie, un certain nombre de droits, leur a été refusé. L'administration américaine a inventé pour eux la notion de « combattants illégaux », ce qui per-

met, selon ses dires, de les détenir en dehors des règles et des conventions internationales.

On a pu voir des images, choquantes, de certains de ces détenus. Le plus jeune d'entre eux a 13 ans. Certains sont parqués en plein air, dans des cages. Ils doivent rester la plupart du temps à genoux, les mains menottées dans le dos, les yeux bandés, le nez et la bouche recouverts d'un masque médical.

Ces hommes seront jugés, sans avoir droit à des défenseurs, par un tribunal spécial militaire dont le Pentagone est, en ce moment même, en train de définir les règles.

Suite logique de ces pratiques : l'armée américaine envisagerait de construire à Guantanamo une « chambre d'exécution » où elle pourrait tranquillement appliquer la peine capitale à ces détenus, loin des yeux du monde.

P. V.

## Tchad

### PROFITS POUR LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES, MISÈRE POUR LES POPULATIONS

**Le Tchad, l'un des pays les plus pauvres du continent africain, voire de la planète, vient d'entrer dans le cercle très fermé des pays producteurs de pétrole. Cent millions de dollars, tel est le profit annuel attendu pour le seul Tchad du gisement de Doba dont l'exploitation a été lancée à la mi-juillet. Mais biens naïfs sont ceux qui pensent que cette nouvelle manne pétrolière pourrait permettre au pays de sortir du sous-développement et aux populations locales d'échapper à la misère.**

Les compagnies pétrolières américaines Exxon Mobil et Chevron et malaisienne Petronas ne sont pas venues au Tchad pour faire de l'humanitaire. Quant au régime dictatorial d'Idriss Deby et de son clan, il s'est déjà accaparé près de quatre millions de dollars d'avance sur recette pour ache-

ter des armes et ce avec la bénédiction de la Banque mondiale. Et le fait que le gouvernement tchadien ait récemment fait voter une loi pour affecter une partie des recettes pétrolières au profit de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de l'eau et du développement rural, ne change rien au devenir du pays et au sort déjà misérable des populations locales. Au contraire, l'exploitation des champs pétrolifères de Doba risque même de les aggraver. Ainsi des milliers de paysans ont déjà été expulsés de leur terre sans aucune indemnité et sont venus grossir le rang des chômeurs dans la capitale. Des centaines de villages ont été vidés de leur population par les compagnies et l'armée tchadienne. Champs et pâturages ont été souillés par les travaux et la pollution. Les retombées économiques en matières d'emploi se révèlent particulièrement dérisoires, quelques centaines d'embauches seulement.

En matière d'exploitation du pétrole en Afrique Noire,

Mongo Beti, écrivain camerounais, rappelait avec indignation une constante : « Où a-t-on vu que le pétrole ait jamais été, en Afrique Noire, une source de progrès et de bien-être ? Ce qui est arrivé à chaque fois, c'est très exactement le contraire : chez nous, qui dit pétrole dit malédiction des populations, dictature, violence, guerres civiles... Au Gabon, ce ne sont que chausses défoncées, mouroirs tenant lieu d'hôpitaux, écoles ressemblant à des chenils... Où va l'argent du pétrole Gabonais ? ». Le Gabon était présenté, il y a encore quelques années, comme le modèle de l'Afrique !

Ainsi au Tchad comme dans les autres pays producteurs de pétrole d'Afrique Noire, du Nigéria à l'Angola, du Congo-Brazzaville au Gabon, les revenus du pétrole profiteront d'abord et avant tout aux actionnaires des compagnies pétrolières étrangères et à la clique corrompue qui dirige le pays.

Roger BERTRAND

## Libéria

# VERS LA FIN DE LA GUERRE CIVILE ? RIEN N'EST MOINS SÛR

**L'intervention militaire qui a débuté le 4 août, sous l'égide de l'ONU et de l'organisation des pays de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, est censée mettre un terme à la guerre civile que subit le Libéria presque sans interruption depuis quatorze ans. Cette force « d'interposition » atteindra un peu plus de 3000 hommes. Composée de troupes de six pays de la région, dominée par le Nigéria, elle a pour mandat de garantir le cessez-le-feu, de contribuer au maintien de l'ordre après le départ vers le Nigéria du dictateur sortant Charles Taylor (prévu pour le 11 août) et d'aider à l'acheminement de l'aide humanitaire. En revanche, la protection des civils, qui devait faire également partie du mandat de la force d'interposition, a finalement été retirée de la résolution de l'ONU – ce qui illustre où vont les priorités de cet organisme.**

Or, après ces années de guerre civile qui ont coûté la vie à un quinzième de la population, détruit l'économie du pays et condamné la majorité de ses habitants à une vie de « réfugiés » ballottés au hasard de la guerre, la situation est devenue catastrophique.

La capitale, Monrovia, où ont afflué quantités de réfugiés, est privée d'eau courante et d'électricité depuis plus de 10 ans. Une grande partie des

habitants y sont sans ressources et sans toit. Selon un chirurgien de Médecins sans frontières cité par *Le Monde* du 5 août, pour échapper aux bombardements à l'artillerie lourde depuis la reprise des combats ces dernières semaines, « des milliers de personnes se réfugient dans des écoles, s'entassant à soixante par classe pour dormir. Pas d'eau potable. Un ou deux sanitaires pour des milliers de personnes. Pas de

nourriture. » Les conditions sanitaires déplorables ont intensifié l'épidémie de choléra. Plus de 1 000 personnes sont mortes depuis la reprise des combats, en particulier suite à des blessures graves dues aux bombardements, qu'elles n'ont pas pu faire soigner.

S'il y a une urgence, c'est bien de fournir à la population du Libéria les moyens matériels de survie dont elle a besoin, y compris d'ailleurs pour échapper à l'emprise des chefs de guerre. Cela représenterait certes une mobilisation importante de ressources, mais bien peu de choses par rapport aux moyens logistiques dont disposent les grandes puissances, compte tenu des 3,2 millions d'habitants que compte le pays.

Mais malgré ses prétextes humanitaires, tel n'est pas le but de l'intervention commanditée par l'ONU. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que les grandes puissances ont

recours à la CEDEAO pour restaurer leur ordre dans la région. Entre 1990 et 1997, un contingent qui comptait jusqu'à 18 000 soldats, sous commandement nigérian, fut envoyé pour séparer les factions rivales au Libéria, dont celle de Taylor. Mais au lieu de cela, les généraux nigériens se mirent à leur propre compte, massacrèrent les populations, s'adonnèrent au trafic de diamants et de bois rares, imposèrent des taxes de transits dans les ports sous leur contrôle et contribuèrent à la multiplication des factions en créant leurs propres milices auxiliaires.

Or, rien ne garantit qu'une fois Taylor parti (si tant est qu'il parte), ses opposants n'explorent pas en factions rivales. Rien ne garantit non plus que les caciques de la force d'interposition ne cherchent pas à se payer sur le pays, au risque d'y relancer la guerre civile comme en 1990-1997. Ce qui est sûr en revanche, c'est que, dans un cas comme dans l'autre, la popula-

tion paiera une fois de plus de son sang.

Pour les trusts et gouvernements impérialistes, le problème n'est pas la guerre civile : traiter avec un chef de guerre ne coûte pas forcément plus cher qu'avec un chef d'État, au contraire, et au besoin il peut assurer la sécurité des mines ou plantations occidentales. Mais il ne faut pas que les rivalités armées empiètent sur les profits en débordant sur des territoires ou des pays voisins, comme cela a été le cas entre le Libéria, la Sierra Leone et la Côte-d'Ivoire, par exemple. Dans ce cas, les grandes puissances sont prêtes à intervenir, directement comme en Sierra Leone ou en Côte-d'Ivoire hier, ou indirectement comme au Libéria aujourd'hui, pour ramener les factions au respect des règles du jeu.

Quant au sort des populations, il n'a rien à voir dans cette affaire.

V. B.

## Irak

# LES INQUIÉTUDES DES DIRIGEANTS AMÉRICAINS

**Selon un sondage Gallup publié dans la dernière semaine de juillet, 25 % de l'opinion publique américaine serait favorable au rapatriement immédiat des soldats occupant le sol irakien et 33 % supplémentaires seraient pour leur rapatriement si leur sécurité ne pouvait pas être garantie. On est loin des larges majorités dont les sondages créditaient la politique guerrière de Bush au lendemain de la chute de Saddam Hussein.**

C'est qu'entre-temps, le nombre des victimes américaines n'a cessé de monter. Et les manipulations de chiffres auxquelles se livrent Bush et le Pentagone ne suffisent plus à empêcher la presse américaine, y compris la plus réactionnaire, de laisser filtrer une partie de la réalité.

Depuis l'annonce de la fin de la guerre d'Irak par Bush, 52 soldats américains sont officiellement « morts au combat ». Mais, en plus, les chiffres du Pentagone indiquent que 23 soldats américains sont morts dans des accidents de transport (dont près d'un tiers dans un hélicoptère abattu au cours d'une opéra-

tion de ratissage qui ressemblait bien pourtant à une opération de « combat »), douze dans des accidents causés par des explosifs, six de maladie ou de noyade tandis que trois se sont suicidés. Enfin, seize sont morts dans des « circonstances non élucidées ». Au total, on en serait donc à 112 morts depuis le 1<sup>er</sup> mai, contre 117 pour la période de la guerre proprement dite ! Et, « morts au combat » ou pas, c'est bien dans cette sale guerre qu'ils ont laissé leur peau.

Les mêmes manipulations président aux chiffres concernant les blessés. Officiellement, le Pentagone en reconnaît 827 depuis le début de la guerre, contre 926 pour le commandement central au Qatar. On n'est pas à une centaine près dans les état-majors ! Mais, selon l'un des commandants de la base américaine de Andrews, où transitent les soldats blessés en Irak, ces chiffres seraient très loin de la réalité. Pour lui, le nombre de soldats passés par Andrews dépasserait déjà les 4 000 et ils continueraient à arriver à un rythme toujours croissant. Au point que, selon la chaîne de télévision CBS, l'hôpital militaire Walter Reed à Washington, qui avait été jugé

suffisant pour la guerre, est aujourd'hui complètement débordé.

Le Pentagone commence à s'inquiéter du mauvais effet que tout cela peut faire dans l'opinion. Au point que, suite à la publication de l'interview d'un sous-officier estimant qu'il était temps pour les troupes américaines d'être rapatriées, le chef des forces d'occupation, le général Abizaïd, a jugé bon de menacer de sanctions drastiques tout militaire qui se risquerait à faire des déclarations à la presse sans en passer par la censure de ses supérieurs.

Mais pas plus la censure imposée aux soldats américains que les mensonges de l'administration Bush ne pourront cacher bien longtemps la réalité de la situation – celle d'une guerre larvée en gestation.

D'autant moins que face à l'hostilité croissante que suscite l'occupation militaire dans la population irakienne, la seule réponse que les dirigeants anglo-américains sont capables de trouver, avec la complicité plus ou moins active de leurs collègues de l'ONU – eux qui ont unanimement entériné l'état de fait créé par l'occupation militaire – est celle de la répression. En témoigne un rapport récent

d'Amnesty International, selon lequel les geôles des forces d'occupation contiendraient au moins 20 000 détenus. Fait significatif : des milliers d'entre eux s'entassent à la prison d'Abou Ghriad, à Bagdad, cet ancien symbole de la dictature aux conditions de détention particulièrement inhumaines, remis en service pour les besoins des occupants.

Entre la guerre proprement dite et les destructions matérielles et humaines qu'elle a entraînées, l'occupation du pays au mépris des besoins les plus élémentaires de la population, et

maintenant la répression qu'ils lui infligent, les dirigeants impérialistes ont créé un ferment sur lequel l'embryon de résistance actuel ne peut qu'aller en se développant, pour se transformer en guerre – une guerre qui ne dit pas son nom, pas encore tout au moins, mais une guerre néanmoins – comme tant d'autres pays pauvres en ont connu dans le passé, chaque fois que l'impérialisme a tenté de leur imposer les pillages de ses trusts par la force des armes.

François ROULEAU

## Pour savoir que la misère existe !

Parmi les parcs d'attractions à thème américains, un petit nouveau a vu le jour en juin dernier dans l'État de Géorgie : « *Vivre dans la pauvreté* ». Dans un parc de trois hectares, vingt-quatre taudis grandeur nature (mais néanmoins aseptisés, hygiène exige !) ont été construits pour faire savoir qu'il y a des pauvres en

Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et centrale, et montrer comment ils vivent.

Le parc est l'œuvre d'une association caritative chrétienne qui construit dans le monde des maisons pour les plus démunis. Son objectif ? Développer des vocations, trouver des volontaires et des dons en montrant que la misère existe...

# Durant l'été, les « caravanes » de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, des militants de Lutte Ouvrière parcourent la France depuis fin juin-début juillet et, à chacune de leurs étapes, installent un chapiteau pour faire des projections audiovisuelles, présentent les publications et les activités de Lutte Ouvrière et, surtout, dialoguent avec tous ceux qu'ils rencontrent ainsi.

Cette année, où le chômage est le problème criant de la population laborieuse, ces caravanes politiques font essentiellement étape dans des villes frappées par les licenciements et les fermetures d'entreprises, afin de discuter des mesures indispensables à imposer au gouvernement et au patronat pour combattre cette catastrophe sociale.



## PAS-DE-CALAIS

**Vendredi 8 août**  
MARCK (Pas-de-Calais)  
**Samedi 9 août**  
GRANDE-SYNTHÉ (Nord)

**Mercredi 13 août**  
LOUVIERS (Eure)  
**Jeudi 14 août**  
CHARLEVAL (Eure)  
**Samedi 16 août**  
ÉVREUX -La Madeleine (Eure)

## ALSACE

**Vendredi 8 août**  
HEGENHEIM (Haut-Rhin)  
**Samedi 9 août**  
GIROMAGNY  
(Territoire-de-Belfort)

## ETANG-DE-BERRE

**Vendredi 8 août**  
MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)  
**Samedi 9 août**  
GARDANNE (Bouches-du-Rhône)  
**Lundi 11 août**  
VITROLLES (Bouches-du-Rhône)  
**Mardi 12 août**  
SAINT-CHAMAS  
(Bouches-du-Rhône)  
**Mercredi 13 août**  
CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES  
(Bouches-du-Rhône)  
**Jeudi 14 août**  
AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)  
**Samedi 16 août**  
SALON-DE-PROVENCE  
(Bouches-du-Rhône)

## CENTRE-OUEST

**Vendredi 8 août**  
SELLES-SUR-CHER (Loir-et-Cher)  
**Samedi 9 août**  
ROMORANTIN (Loir-et-Cher)  
**Lundi 11 août**  
AIGURANDE (Indre)  
**Mardi 12 août**  
BUZANÇAIS (Indre)  
**Mercredi 13 août**  
CHATEAUROUX (Indre)  
**Jeudi 14 août**  
ARGENTON-SUR-CREUSE (Indre)

## NORD

**Lundi 11 août**  
AUBY (Nord)  
**Mardi 12 août**  
BREBIÈRES (Pas-de-Calais)  
**Mercredi 13 août**  
COURCELLES-LES-LENS  
et NOYELLES-GODAULT  
(Pas-de-Calais)  
**Jeudi 14 août**  
DOUVVIN et HAISNES  
(Pas-de-Calais)  
**Samedi 16 août**  
ROUBAIX (Nord)  
**Lundi 18 août**

## HAUTE-NORMANDIE

**Vendredi 8 août**  
GONFREVILLE-L'ORCHER  
(Seine-Maritime)  
**Samedi 9 août**  
DIEPPE (Seine-Maritime)  
**Lundi 11 août**  
PONT-AUDEMER (Eure)  
**Mardi 12 août**  
PONT-DE-L'ARCHE (Eure)

ANICHE (Nord)  
**Mardi 19 août**  
SECLIN et HALLUIN (Nord)  
**Mercredi 20 août**  
TOURCOING (Nord)  
**Jeudi 21 août**  
COMINES (Nord)  
**Vendredi 22 août**  
WILLEM (Nord)  
**Samedi 23 août**  
ARMENTIÈRES (Nord)

et MAIZIERES-LES-METZ  
(Moselle)  
**Vendredi 29 août**  
CREUTZWALD (Moselle)

## PYRÉNÉES

**Lundi 18 août**  
TARBES (Hautes-Pyrénées)  
**Mardi 19 août**  
SEMEAS et SOUES  
(Hautes-Pyrénées)  
**Mercredi 20 août**  
BAGNÈRES-DE-BIGORRE  
(Hautes-Pyrénées)  
**Jeudi 21 août**  
CIERP GAUD (Haute-Garonne)  
**Vendredi 22 août**  
L'ISLE-EN-DODON  
(Haute-Garonne)  
**Samedi 23 août**  
OLORON-STE-MARIE et  
MAULÉON-SOULE  
(Pyrénées-Atlantiques)  
**Lundi 25 août**  
TARASCON (Ariège)  
**Mardi 26 août**  
LAVELANET (Ariège)  
**Mercredi 27 août**  
VICDESSOS (Ariège)  
**Jeudi 28 août**  
LUZENAC (Ariège)  
**Vendredi 29 août**  
QUILLAN (Aude)  
**Samedi 30 août**  
LIMOUX (Aude)

## LORRAINE

**Lundi 18 août**  
FAMECK (Moselle)  
**Mardi 19 août**  
THIONVILLE -Quartier de la Côte  
des Roses (Moselle)  
**Mercredi 20 août**  
MONT-SAINT-MARTIN  
(Meurthe-et-Moselle)  
**Jeudi 21 août**  
JÈUF (Meurthe-et-Moselle)  
**Vendredi 22 août**  
HAYANGE (Moselle)  
**Samedi 23 août**  
LONGWY-HAUT  
(Meurthe-et-Moselle)  
**Lundi 25 août**  
ARS-SUR-MOSELLE (Moselle)  
**Mardi 26 août**  
SAINT-AVOLD (Moselle)  
**Mercredi 27 août**  
FORBACH (Moselle)  
**Jeudi 28 août**  
FAREBERSVILLER

## Au sommaire de la Lutte de Classe n° 74 (spécial été 2003)

- Face aux attaques du patronat et du gouvernement, le monde du travail relève la tête
- La « réforme » des retraites, une attaque contre tous les travailleurs
- S'en prendre à l'assurance maladie, c'est limiter un peu plus encore l'accès aux soins pour les travailleurs
- Oui, il faut s'opposer aux licenciements et au chômage
- Trois mois de grèves et de manifestations dans l'Éducation nationale
- Une chronologie des grèves et des manifestations
- EDF-GDF, RATP, SNCF : les mouvements dans le secteur public contre la réforme des retraites
- Seule la riposte collective des travailleurs arrêtera l'offensive des possédants et de leur État
- Texte d'une intervention télévisée d'Arlette Laguiller (1995)



Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro